

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
SPOKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION  
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG  
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION  
NOTA D'INFORMAZIONE  
TER DOCUMENTIE**

Brussels, 29 March 1977

THE COMMISSION'S INFORMATION PROGRAMME  
IN PREPARATION FOR DIRECT ELECTIONS TO THE EUROPEAN PARLIAMENT

With direct elections to the European Parliament in the offing, the Community's institutions and political parties need to make a special effort to make the man in the street aware of what is involved in the European venture by focussing attention on its successes and difficulties, its origins and its future.

The Commission has a major part to play here and to this end must make the best possible use of its information programme and the additional funds earmarked for this purpose. Its task will be to provide factual information about how the Community works and what the Community does. It will be for the political parties, in the context of their election campaigns, to assess this information in political terms.

This then is the premise on which the special information programme recently adopted by the Commission is based.

The Commission believes that if some 180 million voters are to take an informed decision on election day, they must know how the Community operates, what issues must be dealt with at Community level and why, and what proposals are in the pipeline.

It is clear that the numerous press, radio and television journalists currently accredited to the Commission must be singled out for priority treatment. It is largely thanks to the efforts of the press corps that Community news is part of the daily diet of most Europeans.

Introduction of the democratic process at Community level will obviously call for a major information effort. The task - making 180 million voters more aware of Community issues and ensuring the largest possible turnout on election day - is immense.

The Commission's programme will be implemented in association with the European Parliament's information services in the interests of coordination and efficiency.

However, the funds (1 million u.a.) allocated the Commission under the special budget are so limited that the Commission has already decided to divert a good proportion of the resources available for its "normal" information programme to the special election programme.

The "normal" information programme for 1977

Firstly, throughout 1977 the direct elections theme will be given priority treatment in all information activities launched under the Commission's "normal" information programme, which was sent to Parliament in December 1976 (SEC(76)4293).

At a rough estimate - it is impossible to be more precise at this stage - 65% of the Commission's information effort in the Nine under the normal programme will be devoted to the direct elections theme - through the publication of articles in Commission periodicals, the organization of lectures during information visits, the distribution of written or audio-visual material on Community policies, the designing of special displays for exhibitions, and so on.

Special election programme: geared to "opinion makers"

The Commission has decided to concentrate almost entirely on informing "opinion makers". It is obvious that this tactic is valid for 1977 only, the programme being seen as a preliminary to more wide-spread activities in 1978.

The media: Journalists working on national and regional newspapers will receive particular attention. The Commission intends, via the Information Offices, to supply them with fact sheets on the elections and Community policies. It will also organize a special programme of visits to Brussels.

The Commission intends to step up contacts with national radio and television networks. The Commission's new colour TV studio will soon be linked to Eurovision to allow extensive, up-to-the-minute broadcasting of Community news. National networks will also have access to other technical facilities and a series of working meetings will be organized in Brussels to promote cooperation between networks.

Outside organizations: The Commission intends to organize a series of seminars on European affairs which will enable participants in their turn to organize discussions within their own organizations. Seminars will be organized at regional, national or Community level.

The organizations the Commission has in mind here include political associations, trade unions, university associations, women's groups, farmers' associations, youth movements, environmental protection and consumer information groups and so on. It is also planning to organize a special series of briefings for the leaders of the different political, social or cultural associations throughout the Community.

A major effort will be made to organize refresher courses for existing speakers on Community affairs and "crash courses" for new speakers. The practice of using outside speakers - common to most Information Offices - makes it possible to penetrate circles and reach audiences the Commission could not otherwise hope to contact.

Information material and documentation: The Commission intends to prepare audio-visual material and assorted publications to back up and facilitate the work of "opinion makers" and to meet the large number of requests for information which will be received (witness the referendum campaign in the United Kingdom).

Subsidies for programmes mounted by outside agencies: The Commission will subsidize information programmes mounted by movements particularly interested in the European venture and activities which could be promoted with the help of the universities.

Strict criteria will be applied in selecting the programmes which will receive financial backing: presentation of detailed programmes, political balance, impact on public opinion, multiplying effect, and proportion of the cost being met by the organization presenting the project.

Potential changes

The Commission will hold itself in readiness to act on the findings of a new survey of public attitudes to direct elections to be organized at the request of the European Parliament. The techniques used will ensure that the survey produces solid information on voters' attitudes - by region, by political convictions and so on. We would repeat that this special programme is confined to 1977. It is obvious that information activities will be even more important in 1978 and that a different approach will have to be adopted. The Commission will need to take more direct action to persuade as many voters as possible to go to the polling stations on Europe's first election day.

TALSMANDENS GRUPPE  
SPRECHERGRUPPE  
POKESMAN'S GROUP  
GROUPE DU PORTE-PAROLE  
GRUPPO DEL PORTAVOCE  
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION  
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG  
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION  
NOTA D'INFORMAZIONE  
TER DOCUMENTIE

Bruxelles, le 4 mars 1977

LE PROGRAMME D'INFORMATION DE LA COMMISSION POUR LES  
ELECTIONS DIRECTES DU PARLEMENT EUROPEEN

Dans la perspective de l'élection au suffrage universel du Parlement Européen, les institutions de la Communauté et les partis politiques vont devoir faire un effort particulier en vue de sensibiliser les citoyens aux réalités de la construction européenne, c'est-à-dire à ses difficultés aussi bien qu'à ses succès, à ses origines aussi bien qu'à ses perspectives. Dans ce cadre la Commission doit jouer un rôle majeur en utilisant au mieux son programme d'information normal ainsi que les moyens financiers supplémentaires qu'on lui a attribués. Sa tâche sera de fournir, en toute objectivité, des éléments factuels sur le fonctionnement et les activités de la Communauté et c'est aux partis politiques qu'il appartiendra, dans leurs propres campagnes, de prendre position à ce sujet.

Tel est le point de départ du "programme d'information pour les élections directes du Parlement Européen" que la Commission vient d'adopter.

Elle estime en effet que, pour que les quelque 180 millions d'électeurs prennent dans l'isolement une décision en connaissance de cause, ils doivent savoir comment fonctionne la Communauté, quelles questions doivent être tranchées au niveau européen et pourquoi, et quelles sont les propositions présentées.

A cet égard, une place importante revient bien entendu aux représentants de la presse écrite, de la radio et de la télévision, qui sont accrédités auprès de la Commission. C'est en grande partie ce corps de presse qui, dans la plus grande liberté d'expression, décrit les événements communautaires chaque jour pour la grande masse des Européens.

Cependant ce processus démocratique au niveau de la Communauté nécessite un effort considérable car la tâche à accomplir est immense puisqu'il s'agit de sensibiliser au débat communautaire 180 millions d'électeurs. En d'autres termes, il faut s'assurer que la première élection directe du Parlement Européen suscite une participation populaire aussi large que possible.

Ce programme sera conduit en coopération avec les services d'information du Parlement Européen pour une plus grande coordination - et, partant, une plus grande efficacité - des actions menées de part et d'autre.

Cependant, les moyens financiers relativement modestes spécialement attribués à la Commission pour atteindre cet objectif (1 Million d'UC) l'a d'ores et déjà amenée à prévoir d'utiliser, non seulement les crédits du budget spécial, mais encore une bonne part des efforts prévus dans le cadre du programme d'information normal pour 1977.

### Le programme normal d'information pour 1977

Tout d'abord, tout au long de l'année 1977, le "thème" de l'élection directe sera traité en priorité à travers l'ensemble des actions d'information que conduit normalement la Commission dans le cadre de son programme d'information, communiqué au Parlement Européen en décembre 1976 (doc. SEC(76)4293).

Selon une estimation qui ne peut bien évidemment qu'être très grossière, 65% de l'effort d'information prévu en 1977 par le programme ordinaire d'information de la Commission pour les pays de la Communauté sera ainsi consacré au thème de l'élection directe du Parlement Européen, que ce soit par exemple par la publication d'articles dans les périodiques de la Commission, ou par des exposés faits sur ce thème lors de visites d'information, ou par la diffusion de dossiers écrits ou audio-visuels sur les politiques communautaires, ou encore par la mise au point de panneaux conçus dans ce sens lors d'expositions, etc...

### Le programme spécial : l'information des formateurs d'opinion

La Commission a décidé d'en consacrer la quasi-totalité à l'information de "formateurs d'opinion", étant entendu que ce programme ne peut être considéré que comme préparatoire à l'action qui devra être menée en 1978.

Les media : Les journalistes dans les pays membres - et y compris dans la presse régionale - feront l'objet d'une attention particulière. La Commission leur fournira, par le biais des bureaux de presse et d'information, les dossiers factuels dont ils ont besoin sur les élections et les politiques communautaires. De plus, elle organisera un programme spécial de visites à Bruxelles.

En ce qui concerne les stations de radio et de télévision, la Commission se propose d'intensifier également son action.

Le nouveau studio TV-couleur de la Commission sera prochainement relié directement à l'Eurovision, permettant ainsi une diffusion étendue et rapide des nouvelles communautaires. D'autres équipements techniques seront également mis à la disposition des stations. Une série de réunions de travail sera organisée à Bruxelles pour faciliter la coopération entre elles.

Les organisations extérieures : La Commission se propose d'organiser une série de séminaires d'information au cours desquels seront expliquées les affaires européennes, et à partir desquels chaque participant pourra à son tour animer des débats sur l'Europe aux différents échelons de son organisation. Ces séminaires seront organisés soit à l'échelon national ou régional, soit à l'échelon communautaire.

Organisations politiques ou syndicales; universitaires, associations féminines, ou agricoles, ou de jeunes, ou d'enseignants; organisations de protection de l'environnement ou d'information des consommateurs; etc... : à l'intention des animateurs des différentes forces politiques, sociales ou culturelles actives dans nos pays, la Commission se propose d'organiser une série de séminaires d'information au cours desquels seront expliquées les affaires européennes.

En outre, un effort important sera entrepris tant pour recycler les groupes de conférenciers existants que pour la formation intensive de nouveaux conférenciers.

L'utilisation de conférenciers extérieurs, courante dans la majorité des bureaux d'information, permet de mieux pénétrer de multiples milieux, à des niveaux que les services de la Commission ne peuvent toucher directement.

Le matériel d'information et de documentation : La Commission préparera un matériel d'information et de documentation qui comprendra principalement des publications et des éléments audio-visuels pour accompagner et faciliter le travail des "formateurs d'opinion" et pour répondre au grand nombre de demandes d'information qui nous parviendra, comme l'a montré notamment l'expérience du référendum au Royaume-Uni.

Les contributions aux programmes d'organisations extérieures : La Commission apportera des contributions aux programmes d'information mis en oeuvre par des mouvements spécialement intéressés à la construction européenne, ainsi qu'à des actions qui pourraient être développées avec l'appui des milieux universitaires.

Le choix des programmes susceptibles de recevoir une aide financière de la Commission se fera à partir de critères très sélectifs : présentation de programmes détaillés, équilibre politique, impact sur l'opinion publique, effet multiplicateur, importance de l'apport propre du mouvement ou de l'organisme dont émane le projet.

#### Possibilités d'adaptation

A cet égard il faudra, entre autres, traduire en terme d'action les résultats du nouveau sondage que la Commission fera effectuer, à la demande même du Parlement Européen, sur l'attitude des publics face à l'élection directe. La formule envisagée permettra de disposer d'une solide base de documentation sur les attitudes de l'électorat, notamment par région et par tendance politique. Ce programme, ainsi qu'on l'a déjà dit, aura une durée limitée à l'année en cours. Il est évident qu'en 1978 l'action d'information devra revêtir un aspect différent et une importance plus grande pour engager une action plus directe visant à stimuler les Européens à une participation la plus active possible à la première élection directe du Parlement Européen.

-----